



# ÉCONOMIE

## PERSPECTIVES

## Obsession mobilière (bis)

Sous les seuls applaudissements des banquiers et de leurs filiales en valeurs mobilières, Jim Flaherty a franchi hier un nouveau pas dans la création d'une agence pancanadienne de réglementation en valeurs mobilières. Il reste maintenant au ministre des Finances à expliquer la pertinence d'une telle incursion dans un champ de compétence provinciale.

**V**oici un petit rappel télégraphique de l'argumentaire des partisans du modèle actuel d'encadrement faisant appel à une décentralisation harmonisée coiffée d'un organisme canadien: les ACVM.

■ En 2005, un comité mandaté par le gouvernement ontarien pour recommander un modèle d'organisme unique reconnaissait tout de même que le régime de passeport était «une mesure importante» qui méritait qu'«on lui permette de réaliser tout son potentiel», allant même jusqu'à inviter l'Ontario à y adhérer.

■ En 2006, l'OCDE reconnaissait que le système canadien répondait à la principale préoccupation, à savoir que la façon d'organiser la réglementation a moins d'importance que la réglementation elle-même. Du même souffle, l'OCDE classait le Canada parmi les meilleurs au monde en matière d'efficacité réglementaire et de réglementation favorable au développement du secteur financier. Cette belle note était accordée à un régime décentralisé dans le respect des compétences de chacun, mais harmonisé autour d'un régime de passeport et de la création des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Ce régime permet à l'émetteur, au courtier ou au représentant désireux accéder au marché des capitaux de ne transiger qu'avec l'autorité en valeurs mobilières de sa juridiction principale et en ne se conformant qu'aux règles d'accès de cette juridiction.

■ Même constat pour le Fonds monétaire international qui, en 2004, invitait le Canada à se doter d'une agence unique, par souci de prétendus coûts réglementaires moindres. En février 2008, le FMI a finalement reconnu des bienfaits à l'harmonisation pratiquée ici.

■ Dans le cadre des audiences du groupe d'experts mandaté par M. Flaherty, la Banque du Canada a fait allusion à une simplicité découlant d'un encadrement centralisé. Et sans prendre position, l'institution reconnaissait tout de même un aspect novateur à l'approche législative québécoise. Elle citait notamment la Loi sur les instruments dérivés adoptée par Québec, «qui inspire des pratiques exemplaires en matière de surveillance des transactions portant sur les produits dérivés». La Loi sur la distribution des produits et services financiers, qui a mené à l'avènement, sous la forme de l'Autorité des marchés financiers, d'un guichet réglementaire unique répondant à la réalité d'un marché financier décloisonné, a également attiré son lot d'éloges. Ce fut aussi le cas du durcissement des peines en matière de contravention à la Loi sur les valeurs mobilières en vertu du Code pénal québécois.

■ Selon le rapport en deux volets des professeurs de l'Université Laval Jean-Marc Suret et Cécile Carpentier, «le coût du capital-actions est, au Canada, l'un des plus faibles au monde». Par rapport aux États-Unis, le coût direct serait inférieur, et de loin, pour les émissions de petite taille — le Canada est largement un marché de petites capitalisations — et similaire pour une émission d'envergure. Le traitement des dossiers serait, aussi, plus rapide ici. Quant au coût du capital, «le Canada disposerait même d'un avantage net dans les secteurs financiers et des ressources, avec une différence de l'ordre de 100 points de base».

■ Les auteurs opposent également aux idées centralisatrices la localisation des sièges sociaux des sociétés émettrices, à 63 % hors de Toronto. Autrement dit, les émetteurs de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Québec sont à l'origine de 65,3 % des opérations de financement de toute nature effectuées au Canada, contre 22,9 % pour l'Ontario.

■ Dans le volet de l'étude déposé en 2003, ces auteurs faisaient grand état de la concentration oligopolistique de l'industrie bancaire. Ils relevaient notamment que toutes les grandes firmes de courtage intégrées au Canada appartiennent à six grandes banques, et que ces institutions sont à la fois fortement impliquées dans la détention des Bourses (aujourd'hui centralisées à Toronto) ainsi que dans les conseils d'administration de divers organismes d'autorégulation. «Cette situation où un monopole réglementaire régit un oligopole est potentiellement dangereuse», concluaient-ils.

■ De tels organismes de réglementation ont pour mandat de protéger les épargnants et les investisseurs, et non de sauvegarder les intérêts commerciaux des institutions financières et des émetteurs, ce qui milite en faveur d'une harmonisation décentralisée, d'une proximité des moyens d'intervention et de prévention.

■ Quant au service en français d'une agence centralisée à Toronto...

## Valeurs mobilières

## L'agence unique verra le jour en 2012

### Flaherty dépose son projet de loi qui irrite le Québec



Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a déposé hier son projet de loi pour créer une commission nationale des valeurs mobilières. Son homologue québécois, Raymond Bachand, s'est empressé de dénoncer ce qu'il considère être une intrusion du gouvernement central dans les affaires des provinces.

BLAIR GABLE REUTERS

FRANÇOIS DESJARDINS

Pendant que le gouvernement Harper en était hier à présenter son projet de loi sur une commission nationale des valeurs mobilières qui remplacerait ni plus ni moins les agences provinciales par un régime canadien, Québec évoquait rien de moins qu'une «invasion» du fédéral dans un de ses champs de compétence.

Insistant sur ce qu'il dit être un besoin pressant d'unifier l'encadrement des marchés financiers, le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a levé le rideau sur un projet devenu pour lui une affaire personnelle. D'ici 2012, il donnerait naissance à l'Autorité canadienne de réglementation des valeurs mobilières (ACRVM) et au Tribunal canadien des valeurs mobilières.

Tel que prévu, Ottawa fera de l'ACRVM un régime auquel les provinces pourraient adhérer de façon volontaire et qui sera entièrement autofinancé par un système de cotisations auprès de l'industrie financière. Si Québec n'y adhère pas, les entreprises d'ici continueront d'être encadrées par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La proposition fédérale met la table à un nouvel affrontement politique, car, en vertu de l'article 92 de la Constitution canadienne, le domaine des valeurs mobilières est de compétence provinciale. Le ministre Flaherty est cependant convaincu que les juges de la Cour suprême, auxquels il devait envoyer le projet de loi hier, lui donneront raison.

«C'est un système volontaire, a affirmé le ministre Flaherty en conférence de presse à Ottawa. Quelques provinces et territoires ont décidé de participer avec le gouvernement fédéral à ce sujet. J'espère que le gouvernement du Québec va décider la même chose à l'avenir.»

M. Flaherty, qui voit en l'ACRVM une façon de mieux encadrer les marchés et de protéger les investisseurs, a estimé que la Cour pourra se prononcer dans un délai de 10 à 18 mois et que la nouvelle commission lancera ses opérations vers 2012-2013. Un bureau de transition est déjà sur pied à Toronto et à Vancouver, deux villes qui voudraient accueillir le bureau central.

Ses détracteurs affirment que le régime actuel, constitué de 13 agences provinciales et territoriales qui se coordonnent entre elles, est déjà très bien classé dans le monde.

De son côté, Québec, qui voit d'un très mauvais œil ce geste fédéral, a déjà demandé à la Cour d'appel, plus haut tribunal de la province,

VOIR PAGE B 5: AGENCE



Les fans du Canadien ont été surpris de la performance de leurs favoris.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Faire les séries éliminatoires, c'est payant... pour tout le monde

### Geoff Molson refuse de chiffrer les profits empochés, mais il souligne que c'est tout le Québec qui en profite

ALEXANDRE SHIELDS

Le printemps a visiblement été payant pour les propriétaires du Canadien de Montréal. Le président du conseil d'administration du club, Geoff Molson, s'est d'ailleurs dit très heureux hier des profits engendrés par la participation de la Sainte-Flanelle à trois rondes des séries éliminatoires, une première en 17 ans.

Le descendant de John Molson a toutefois refusé de préciser quelque chiffre que ce soit en ce qui a trait aux revenus généralement bonifiés tirés de la bonne tenue du CH, qui est parvenu à éliminer coup sur coup la meilleure équipe de la Ligue nationale en saison régulière et les champions en titre de la coupe Stanley.

«On ne peut pas prévoir l'imprévisible, a-t-il simplement dit au cours d'un point de presse tenu en marge d'un midi-conférence de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Mais c'est

VOIR PAGE B 5: MOLSON



Geoff Molson était l'invité de la Chambre de commerce de Montréal hier midi.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## La reprise est vigoureuse au Canada

### L'OCDE recommande à la Banque du Canada de hausser ses taux d'intérêt

Paris — Maintenant que le creux de la récession est passé, l'économie canadienne connaît un «rebond vigoureux» qui fait dire à l'OCDE que la reprise est désormais «fermement enracinée». L'OCDE recommande du même souffle à la Banque du Canada de hausser les taux d'intérêt «sans délai» mais «progressivement».

Dans ses dernières perspectives économiques publiées hier à Paris, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), évoquant une reprise plus forte et plus rapide que prévu, a revu à la hausse l'ensemble de ses prévisions pour 2010 et 2011.

Il y a six mois, dans leur précédent rapport, les experts tablaient sur une croissance mondiale de 3,4 et 3,7 % pour cette année et l'an prochain. Ils misent maintenant sur une augmentation du PIB de 4,6 et 4,5 points. Aux États-Unis, ils prévoient une hausse de l'activité de 3,2 % pour la même période.

Cette conjoncture «relativement prometteuse» s'appuie «sur le dynamisme de la croissance des pays émergents», notamment d'Asie, selon l'OCDE. La reprise sera nettement moins forte dans la zone euro, bien que les prévisions aient aussi été revues en légère hausse: la croissance devrait y être de 1,2 % en 2010 et 1,8 % en 2011.

Cette révision à la hausse vaut aussi pour le Canada. L'OCDE s'attendait à une croissance de 2 % en 2010; elle sera finalement, selon elle, de 3,6 % cette année puis de 3,2 % l'année suivante, l'expansion ayant un peu «perdu de son allant» dans l'intervalle. «Le rythme actuellement très soutenu de la croissance devrait ralentir en 2010,

VOIR PAGE B 5: CROISSANCE

LE MARCHÉ BOURSIER

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, and FERM. VAR.

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, and FERM. VAR.

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, and FERM. VAR.

Table of stock market data for various companies, including columns for TITRES, VOLUME, HAUT, BAS, and FERM. VAR.

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a à f différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p = actions assujetties à des règlements spéciaux; pr = actions privilégiées; r = actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u = unité de capital; v = dividende variable; wt ou w = bon de souscription (warrant); z = lot binaire.

LES COTES
TORONTO NEW YORK
TSX Dow Jones
11 543,90 +25,82 9974,45 -69,30
DOLLAR OR
1 \$ canadien +0,12 à New York
93,58 ¢ us +15,50 1213,30 \$ us

LES DEVISES
Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Afrique du Sud, Australie, Bahamas, etc.

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

Table of market indices and performance metrics for the Toronto Stock Exchange.

Les plus actifs de Toronto

Table listing the most active stocks in Toronto with columns for Compagnies, Volume, Haut, Bas, Ferm., Var. (%).

Les plus actifs du Canadian Venture

Table listing the most active stocks on the Canadian Venture Exchange.

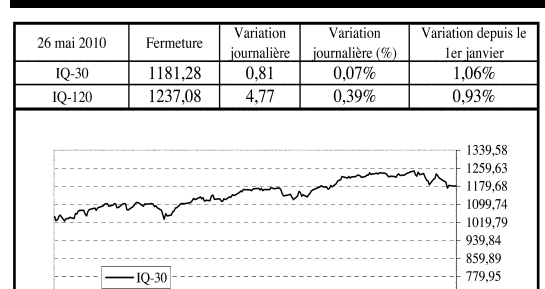
INDICES QUÉBEC

Table of Quebec market indices including SPIDER RES INC, HWG RESOURCES, etc.

TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Table of international transactions and exchange rates.

ANALYSE TECHNIQUE DE LA BOURSE



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'ITREC.

# ÉCONOMIE

EN BREF

## Le nombre de salariés est en hausse au Canada

Ottawa — Le nombre de salariés non agricoles inscrits sur les listes de paie a augmenté de 30 100 en mars, ce qui porte à 115 700 (+0,8 %) la croissance totale depuis le début de la tendance à la hausse en août 2009, a révélé hier Statistique Canada. Le secteur de la fabrication a affiché une augmentation de 6100 travailleurs salariés en mars, marquant ainsi une quatrième hausse mensuelle d'affilée. Au cours de ces quatre mois, 23 800 emplois (+1,6 %) ont été inscrits sur les listes de paie du secteur de la fabrication. En mars, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles, y compris les heures supplémentaires, s'est établie à 844,45 \$, en hausse de 2,9 % par rapport à mars 2009. — *La Presse canadienne*

## Le Québec exporte un peu plus

Québec — Les exportations du Québec ont augmenté de 4 % en mars par rapport au mois précédent, a indiqué hier l'Institut de la statistique du Québec. Le volume cumulé des exportations, après trois mois en 2010, est toutefois de 5,1 % inférieur à son niveau des mois correspondants de 2009. De plus, les importations ont avancé de 16,5 %. Le volume cumulé des importations, après trois mois, est de 7,5 % supérieur à son niveau des mois correspondants de 2009. — *La Presse canadienne*

## Hausse des ventes de maisons aux É.-U.

Washington — Aux États-Unis, la demande pour les avions commerciaux a permis aux commandes aux usines de s'accroître de 2,9 % en avril, selon le département du Commerce. Cette hausse est plus de deux fois supérieure aux attentes et représente la meilleure performance en trois mois. Par ailleurs, d'autres chiffres du département du Commerce révèlent que les ventes de maisons neuves ont bondi de 14,8 %, à 504 000 unités. La hausse d'avril survient après celle de 29,8 % enregistrée en mars, ce qui représentait la performance la plus robuste en 47 ans. Les ventes de maisons ont profité, au printemps, d'une ruée de nouveaux acheteurs intéressés à signer un contrat de vente avant la disparition, le 30 avril, de certains crédits d'impôt. Des taux hypothécaires extrêmement bas ont aussi contribué à cette performance. — *Associated Press*

## Apple surclasse Microsoft

New York — Apple a temporairement ravi, hier, à Microsoft le titre de première entreprise mondiale de technologie en matière de capitalisation boursière, un symbole supplémentaire de la résurrection du fabricant de l'iPhone, au bord du gouffre dans les années 1990. En fin de séance, l'action de la firme à la pomme gagnait 1 % sur le Nasdaq, portant sa capitalisation boursière à 225,1 milliards de dollars, devant Microsoft dont la valorisation s'établissait à 22,7 milliards. L'action Apple vaut aujourd'hui dix fois plus qu'il y a dix ans, la société dirigée par Steve Jobs ayant réussi à révolutionner l'univers de la technologie grâce au lancement de produits innovants et intuitifs comme l'iPod, iPhone et le MacBook. L'action de Microsoft affiche une baisse d'environ 18 % par rapport à il y a dix ans. La firme de Cupertino est désormais la deuxième plus importante société de l'indice Standard & Poor's-500 en matière de capitalisation boursière derrière le géant pétrolier Exxon Mobil. — *Reuters*

## UN SACRIFICE NÉCESSAIRE



STEFANO RELLANDINI REUTERS

**SILVIO BERLUSCONI** a défendu hier les «sacrifices indispensables» demandés aux Italiens dans le cadre de la cure d'austérité adoptée par son gouvernement car ils permettront de «défendre l'euro» et de «sauver l'avenir de l'Italie». «Les sacrifices demandés sont indispensables pour défendre notre monnaie, les salaires, les retraites, l'épargne et les revenus des entreprises. Défendre l'euro signifie sauver l'avenir de l'Italie», a-t-il insisté au cours d'une conférence de presse commune avec le ministre de l'Économie, Giulio Tremonti. À un moment où la CGIL, le plus important syndicat italien, a annoncé son intention d'appeler à une grève générale en juin et où l'opposition de gauche attaque avec force ces mesures d'austérité, le chef du gouvernement a défendu son plan qui prévoit des mesures «équilibrées et inévitables», car les dépenses publiques du pays représentent un «coût qui n'est plus soutenable». Ce plan est par ailleurs justifié, car la crise qui secoue la zone euro est «sans précédent» et «concerne tous les pays européens, qui ont tous vécu au-dessus de leurs moyens», a-t-il affirmé.

Pour en finir avec le sauvetage des institutions financières avec l'argent des contribuables

## Bruxelles veut taxer les banques

«Je crois au principe du pollueur-payeur», dit Michel Barnier

SOPHIE LAUBIE

Bruxelles — La Commission européenne a proposé hier de créer des fonds nationaux financés par une contribution des banques pour faire face aux futures crises financières, et éviter que les contribuables aient à l'avenir à payer l'addition pour aider le secteur bancaire.

Selon cette proposition, qui devra encore être discutée par les États de l'UE, un réseau européen de «fonds de résolution des défaillances bancaires» serait mis en place à titre préventif. La Commission veut imposer aux États de constituer ces fonds selon des règles communes, auxquels les institutions financières seraient tenues de cotiser.

«Il n'est pas acceptable que les contribuables continuent de supporter la lourde charge du sauvetage du secteur bancaire», comme en 2008-2009, quand les pouvoirs publics ont dû aider de nombreuses banques dans

le monde, a souligné le commissaire européen en charge des services financiers, Michel Barnier. «Ils ne doivent pas se trouver en première ligne. Je crois au principe du pollueur-payeur», a ajouté le Français.

Les fonds de résolution ne seraient pas destinés au sauvetage des banques en difficulté, mais plutôt à organiser leur assainissement et leur restructuration. Ce «seront bien des fonds de prévoyance et non pas des fonds de sauvetage», a expliqué M. Barnier.

La Commission ne précise cependant pas à ce stade quelle forme prendrait la contribution des banques, ni quelle serait la taille de ces structures. «Je ne veux pas me prononcer sur cette question aujourd'hui. Elle est ouverte», a souligné M. Barnier, tout en précisant qu'il souhaitait «que l'assiette et les modalités de cette contribution soient les plus harmonisées possible à l'intérieur de l'Union européenne».

Certains pays européens im-

LE DEVOIR  
Michel Barnier, commissaire européen en charge des services financiers

posent déjà des prélèvements à leur secteur bancaire ou envisagent de le faire. La Suède notamment a introduit un prélèvement de 0,036 % sur le passif des banques, pour les faire par-

ticiper au financement de la crise. En Allemagne, un fonds allant jusqu'à un milliard d'euros par an est également en préparation, financé par un prélèvement sur les banques.

Les États-Unis, eux, se sont orientés vers un système de taxation d'un certain nombre de grandes banques destiné à permettre de récupérer les fonds publics dépensés dans le cadre du plan de stabilisation du système financier.

La proposition de la Commission, que M. Barnier compte traduire en texte législatif au début de l'année prochaine, fait partie d'un ensemble de mesures de Bruxelles visant à mieux gérer les crises et le secteur financier. Elle s'inscrit aussi dans une réflexion mondiale sur la régulation financière dans le cadre du G20, le forum des vingt plus importants pays industrialisés et en développement de la planète.

Agence France-Presse

## Le ministère des Finances grec, un repaire de fraudeurs?

Des employés qui ne déclarent pas leurs revenus, d'autres qui vivent au-dessus de leurs moyens, le gouvernement a décidé de nettoyer l'écurie

Athènes — Le ministère des Finances grec traque la corruption dans ses propres rangs. Il a découvert que 234 de ses employés avaient omis de déclarer leurs revenus en 2007 et 2008, que 70 autres possédaient des résidences étonnamment luxueuses vu leur salaire, et a décidé de limoger 20 directeurs régionaux des impôts pour leur manque de zèle.

Le ministère a précisé mardi soir qu'il avait ouvert une grande enquête sur ses services à la suite de nombreuses accusations de pots-de-vin, documents falsifiés et détournements. Il a ainsi découvert que 70 employés déclarant des revenus annuels de 50 830 euros en moyenne possédaient des propriétés d'une valeur estimée à 800 000 euros pour les moins chères, et jusqu'à 3 millions d'euros pour les plus luxueuses. Une enquête spécifique est ouverte sur ces cas. Par ailleurs, 70 autres salariés vont être mutés.

Les impôts sont réputés pour être l'un des secteurs d'activité les plus corrompus en Grèce, avec les médecins privés et les dentistes, qui «oublent» régulièrement de remettre des factures et donc de déclarer une bonne partie de leurs revenus. Les autorités grecques ont commencé à publier les noms de très gros fraudeurs présumés au fisc, dont ceux de 57 médecins et centres médicaux privés. Elles tentent aussi de repérer sur les images prises par les satellites les piscines et autres signes extérieurs de richesse ne correspondant pas aux déclarations de revenus.

Lutter efficacement contre la corruption est l'un des engagements pris par Athènes en contrepartie d'un prêt de 110 milliards d'euros sur trois ans consenti par l'Union européenne (les 15 autres pays de la zone euro) et le Fonds monétaire international (FMI) pour éviter la faillite de la Grèce, accablée par une dette colossale.

Associated Press

## L'ex-patron de Parmalat mérite dix ans de prison, dit la Cour d'appel

Milan — La Cour d'appel de Milan a confirmé hier la condamnation à dix ans de prison de l'ex-patron de Parmalat, Calisto Tanzi, dans l'affaire du krach du groupe agroalimentaire italien, a annoncé l'agence Ansa.

La Cour n'a donc pas suivi la requête du parquet qui réclamait une peine plus lourde de 11 ans et un mois de prison. Jugé pour manipulation de cours de Bourse, entrave à l'activité des organes de surveillance et complicité de faux en bilan, Calisto Tanzi, le fondateur et ex-patron du groupe, avait été condamné fin 2008.

L'avocat de M. Tanzi, Giampiero Biancolella, a indiqué que son client allait se pourvoir en cassation. La Cour a en outre condamné Giovanni Bonici, ancien président de Parmalat Venezuela, à deux ans et demi de prison et Luciano Silingardi, ancien administrateur indépendant du groupe, à trois ans, alors qu'ils avaient été acquittés en première instance.

En revanche, l'acquiescement de trois anciens responsables de la banque américaine Bank of America et de deux administrateurs du groupe a été confirmé même si le parquet avait réclamé des condamnations.

M. Tanzi devra par ailleurs verser 100 millions d'euros pour dédommager 32 000 épargnants touchés par le krach de Parmalat, qui s'étaient constitués parties civiles.

Le procès de Milan qui avait commencé en septembre 2005 est le premier d'une longue série dans l'affaire Parmalat. Le plus gros procès



PACO SERINELLI AFP

Calisto Tanzi, photographié lors de son procès.

concernant le krach, par le nombre des prévenus et les peines encourues, s'est ouvert en mars 2008 à Parme, siège du groupe. M. Tanzi y est jugé pour banqueroute frauduleuse.

Fleuron de l'économie italienne, Parmalat, qui employait à l'époque 36 000 personnes dans 30 pays, regroupait une myriade de sociétés et était présent dans le football avec le club de Parme et dans le tourisme. Sa faillite en 2003 avait été l'un des plus gros scandales financiers en Europe et avait englouti les économies de 135 000 épargnants, laissant un trou d'environ 14 milliards d'euros.

Agence France-Presse

## Sudoku par Fabien Savary

					1			9
3	9	5	6	8				2
							8	7
	8				6		5	
		1		2	3			
5						4		
1	3			9				
	5	9	4					6
		4			8			

Niveau de difficulté : FACILE

1477

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

### Solution du dernier numéro

4	3	2	9	8	6	1	7	5
7	9	6	5	1	4	8	2	3
8	5	1	3	7	2	6	9	4
2	1	9	8	6	3	5	4	7
6	7	3	4	9	5	2	1	8
5	4	8	1	2	7	9	3	6
1	2	7	6	4	8	3	5	9
3	6	4	2	5	9	7	8	1
9	8	5	7	3	1	4	6	2

1476

## SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
[www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)

## ÉCONOMIE

# La BMO réalise un bénéfice de 745 millions au deuxième trimestre

DAVID FRIEND

Toronto — La Banque de Montréal a ouvert hier le bal des résultats bancaires canadiens du deuxième trimestre en dévoilant un bénéfice de 745 millions, supérieur aux attentes des analystes.

La banque a fait état d'un bénéfice net de 1,26 \$ par action, et d'un bénéfice avant amortissement de 1,28 \$ par action — soit 18 ¢ par action de plus que les prévisions des analystes dans les deux cas —, ce qui est surtout attribuable à la vigueur de ses services bancaires canadiens et à une hausse des revenus de négociation.

Lors de la période correspondante l'an dernier, la banque avait affiché un bénéfice net de 358 millions, ou 61 ¢ par action.

«Nos activités de base ont conservé leur élan positif — une tendance qui devrait, selon nous, se poursuivre», a fait valoir le chef de la direction de la banque, Bill Downe, lors d'une conférence téléphonique avec les investisseurs. «Nous nous attendons à une amélioration de la performance de crédit, avec certaines variations trimestrielles», a-t-il ajouté.

Pour la Banque de Montréal, le plus récent trimestre est le cinquième de suite à se solder par une hausse des revenus et des profits nets.

Comme prévu, la banque a réduit ses provisions pour pertes sur prêts au plus récent trimestre, ce qui a contribué à la hausse des profits. La provision pour mauvaises créances a été réduite de 123 millions par rapport à l'an dernier, pour se chiffrer à 249 millions pour la période de trois mois terminée le 30 avril. «Même si le déclin des provisions pourrait ralentir dans



Bill Downe, chef de la direction de la Banque de Montréal

les trimestres à venir, nous croyons que le travail de fond en prévision d'une croissance progressive des revenus a été réalisé, et que BMO peut continuer à faire croître ses bénéfices autrement qu'en améliorant ses conditions de crédit», a estimé l'analyste John Aiken, de Barclays Capital, dans une note.

Les profits des services bancaires aux particuliers et aux entreprises ont avancé de 16 % à 396 millions, tandis que ceux des activités de gestion privée se sont accrus de 118 millions, ou 64 %, aidés par un marché boursier plus vigoureux. Les dépôts personnels ont chuté de 0,9 %, un plus grand nombre de clients ayant choisi d'investir leur argent en bourse, plutôt que de la gar-

der dans un compte bancaire. Les profits des services aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis ont retréfié de 31 % pour se chiffrer à 45 millions, ce qui est attribuable à une baisse des prêts commerciaux.

Selon le responsable du risque de la Banque de Montréal, Thomas Flynn, les mauvaises créances commerciales devraient continuer à faire face aux mêmes défis. «Compte tenu d'un niveau de difficultés en cours dans notre portefeuille commercial, les provisions seront probablement plus élevées ici pour les quelques prochains trimestres», a-t-il indiqué lors de la conférence téléphonique.

«Même si l'impact de la récession n'est pas terminé, le porte-

feuille des marchés de capitaux se stabilise, pendant que les plus grandes compagnies tirent avantage de la meilleure situation des marchés pour consolider leurs états financiers et profiter de la reprise.»

BMO Marchés des capitaux a affiché un bénéfice net de 259 millions, soit environ 38 % de plus que pendant la même période de l'an dernier, stimulé par des revenus de négociation «nettement supérieurs». La division a aussi noté que les résultats des activités de banque d'investissement s'étaient affaiblis par rapport à l'an dernier, mais que celles-ci «devraient s'intensifier grâce aux occasions prometteuses qui s'offrent à nous».

La Presse canadienne

## La Banque Laurentienne augmente son profit net de 34 %

SYLVAIN LAROCQUE

Grâce à une forte croissance de ses affaires dans le secteur immobilier et commercial, la Banque Laurentienne a enregistré une hausse de 34 % de ses profits à son deuxième trimestre.

Au cours de la période qui a pris fin le 30 avril, l'institution montréalaise a déclaré un bénéfice net de 28,3 millions (1,06 \$ par action), comparativement aux 21,1 millions (76 ¢ par action) dégagés pendant le même trimestre de l'an passé. Le rendement des capitaux propres, un indicateur clé de la performance des institutions financières, s'est chiffré à 10,9 %, contre 8,5 % il y a un an, au cœur de la crise financière.

Les résultats du deuxième trimestre sont tout de même légèrement inférieurs à ceux du premier trimestre, alors que le bénéfice net avait atteint 32 millions (1,21 \$ par action). La marge nette d'intérêt a reculé au deuxième trimestre en raison notamment de pressions sur la tarification des prêts.

Dans le secteur immobilier et commercial, l'augmentation des volumes de prêts et l'amélioration des marges d'intérêt ont contribué à la hausse de 38 % des revenus et de 80 % du bénéfice net. Par

contre, les pertes sur prêts ont augmenté de 25 %, atteignant 4 millions, en raison d'un nombre limité de comptes nécessitant des provisions», a indiqué l'institution.

Du côté des particuliers et des PME, les revenus ont crû de 7 % et les profits nets, de 3 %. Ce secteur d'activités a souffert des faibles marges nettes d'intérêt, attribuables notamment à la forte concurrence, et des pertes sur prêt, qui ont augmenté de 42 % pour s'élever à 11,5 millions. Par contre, la campagne REER de la banque a connu «un nouveau record» en 2010.

Pour ce qui est des divisions Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux, leurs revenus combinés ont augmenté de 9 % mais leur bénéfice net a reculé de 23 %. Enfin, B2B Trust, la filiale de services aux intermédiaires financiers, a vu ses revenus croître de 24 % et ses profits nets de 45 %.

Le président et chef de la direction de la Laurentienne, Réjean Robitaille, a réitéré hier les objectifs financiers fixés pour l'exercice, soit un rendement des capitaux propres compris entre 10 et 12 % ainsi qu'un bénéfice par action oscillant entre 4 \$ et 4,70 \$.

La Presse canadienne

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-14-03858-109 COUR SUPÉRIEURE  
PAUL BERTHAUME, dem. à Montréal et résidant au 153, rue Béranger, L'Épiphanie, province de Québec, J5X 3J8, district de Joliette  
Requérant  
c. CAROLE BERTHAUME, adresse Inconnue  
Mise-en-cause  
ASSIGNATION (art. 139 C.p.c.)  
ORDRE est donné à CAROLE BERTHAUME de comparaître le 29 juin 2010, à 9:00 heures au Palais de justice de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, salle 2.16, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir de Montréal.  
Une copie de la requête pour être désigné liquidateur de la succession Denise ANTAYA et pour être autorisé à vendre l'immeuble de la succession a été déposée au greffe à l'attention de CAROLE BERTHAUME.  
Lieu : Montréal  
Date : le 21 mai 2010  
JULIE GAGNÉ  
GREFFIER

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-22-16848-109 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)  
FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC  
Demanderesse  
c. KATI ÉRONEN  
Défenderesse  
ASSIGNATION (art. 139 C.p.c.) PAR ORDRE DU TRIBUNAL :  
Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance en dommages et intérêts. Une copie de cette requête et de l'avis à la défenderesse ont été laissés à l'attention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, en la salle 1.120 du Palais de justice de Montréal, sis au 1, rue Notre-Dame Est. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.  
À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des frais de la procédure.  
Soyez aussi avisée que la requête introductive d'instance en dommages et intérêts sera présentée pour décision devant le tribunal le 16 juillet 2010, à 9:00, en la salle 2.06 du Palais de justice de Montréal.  
À Montréal, le 20 mai 2010  
MARTINE BOUCHARD  
GREFFIER C.C.

AVIS PUBLIC  
AVIS DONNÉ À :  
MÉLISSA LAJOIE  
Soyez avisé qu'une demande en indemnité de relocation et dommages et avis d'audition portant le numéro 31 090303 101 6 concernant le logement situé au 3450 boul. Lasalle, Verdun, H4G 1Z3 a été déposé contre vous à la Régie du Logement.  
Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du Logement situé au 5199, Sherbrooke Est, Bureau 2095 Montréal (C) H1T 3X1. Numéro de téléphone 514-873-2245 ou 1-800-683-2245.  
Le 20 mai 2010

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 505-02-030143-105 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse KLIFFORD HERCULE Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 08/06/2010 à 11:00 AU 6870, OASIS A BROSSARD seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de KLIFFORD HERCULE, saisis en cette cause, soit TOILES, CAUSEUSE, SOFA, PS3, BUREAU, ORDINATEUR, ETC CONDITIONS ARGENT OU CHEQUE VISE ERIC MOREL, HUISSIER PHILIPPE & ASSOCIÉS HUISSIER DE JUSTICE 165 RUE DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 505-02-029614-103 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse CATHERINE GAUDREAU Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 08/06/2010 à 11:00 AU 6870, OASIS A BROSSARD seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CATHERINE GAUDREAU, saisis en cette cause, soit TOILES, CAUSEUSE, SOFA, PS3, BUREAU, ORDINATEUR, ETC CONDITIONS ARGENT OU CHEQUE VISE ERIC MOREL, HUISSIER PHILIPPE & ASSOCIÉS HUISSIER DE JUSTICE 165 RUE DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-12-301879-098 COUR SUPÉRIEURE  
KIM RUN, Partie demanderesse  
c. MAM SODA, Partie défenderesse  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à MAM SODA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal au local 1.120 dans les 40 jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 6 août 2010 à Montréal en salle 2.17 au Palais de justice de Montréal.  
Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'attention de MAM SODA.  
À Montréal, le 18 mai 2010  
MARTINE BOUCHARD  
GREFFIER ADJOINT  
J.B. 4099

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS  
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.  
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.  
Prenez avis que René Lacombe, en son vivant domicilié au 26, Terrasse de Bienville, Repentigny, Québec, est décédé à Terrebonne, le 26 février 2010. Un inventaire de ses biens a été dressé par les liquidateurs, conformément à la loi et peut être consulté par les personnes intéressées en s'adressant à Pierre Lacombe, liquidateur au 51, 10<sup>ème</sup> rue, Roxboro, Québec, H8Y 1K1  
Donné à Montréal ce 25 mai 2010  
Pierre Lacombe, liquidateur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-22-169979-104 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)  
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse  
c. DOMINAUD DÉMOLITION INC., Partie défenderesse  
ASSIGNATION (139 C.p.c.) PAR ORDRE DU TRIBUNAL :  
(1) Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Une copie de cette Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse et l'avis de dénonciation des pièces ont été laissés à l'attention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame E. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.  
(2) À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des frais de la procédure.  
(3) Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 14 juillet 2010 à 9:00 heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.  
À Montréal, le 21 mai 2010  
JULIE GAGNÉ  
GREFFIER-ADJOINT  
J.G. 2484

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-22-170089-109 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)  
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse  
c. 9154-0781 QUÉBEC INC., LES HABITATIONS C.M.P.1, Partie défenderesse  
ASSIGNATION (139 C.p.c.) PAR ORDRE DU TRIBUNAL :  
(1) Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Une copie de cette Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse et l'avis de dénonciation des pièces ont été laissés à l'attention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame E. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.  
(2) À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des frais de la procédure.  
(3) Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 14 juillet 2010 à 9:00 heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.  
À Montréal, le 21 mai 2010  
JULIE GAGNÉ  
GREFFIER-ADJOINT  
J.G. 2484

AVIS PUBLIC  
PROJET DE RESTAURATION DE LA BERGE DE L'ANCIENNE USINE D'ELKEM À BEAUHARNOIS  
Elkem Métal Canada inc. (Elkem) a réalisé une évaluation des impacts sur l'environnement du projet de restauration de la berge de son ancien site, localisé à Beauharnois. Deux variantes du projet y sont étudiées. La première consiste à excaver et recycler une majorité des remblais de scories présents sur le site, alors que la seconde vise le confinement de ces remblais par des matériaux propres. Quelle que soit la solution retenue, la berge sera par la suite végétalisée à l'aide d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées.  
Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet à compter du 27 mai 2010. Ces documents sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :  
Bibliothèque Dominique-Julien  
600, rue Ellice  
Beauharnois (Québec)  
Tél. : 450 429-3546 poste 260  
Heures d'ouverture :  
Lundi : 10 h - 12 h et 13 h - 16 h 30  
Mardi : 13 h - 16 h 30 et 18 h - 20 h  
Mercredi : 10 h - 12 h et 13 h - 16 h 30  
Jeudi : 13 h - 16 h 30 et 18 h - 20 h  
Vendredi : 10 h - 12 h  
ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :  
Université du Québec à Montréal (UQAM)  
Bibliothèque des sciences juridiques,  
Pavillon Hubert-Aquin  
Section des publications gouvernementales et internationales  
400, rue Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H2L 2C5  
Tél. : 514 987-6184  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6  
Heures d'ouverture :  
Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h  
13 h - 16 h 30  
Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418-643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 de même que sur le site Web www.bape.gouv.qc.ca.  
SÉANCE D'INFORMATION  
Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information :  
Le mardi 8 juin 2010 à 19 h 30  
Salle de l'ancien hôtel de ville du secteur de Maple-Grove  
149, rue Saint-Laurent  
Maple-Grove (Québec)  
450 429-3546 poste 242  
Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet ; cette demande doit être faite au plus tard le 22 juillet 2010 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5V7.  
25 mai 2010  
Cet avis est publié par ELKEM MÉTAL CANADA INC. conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., 1981 c. Q-2, r.9).

AVIS PUBLIC  
AVIS DONNÉ À :  
MÉLISSA LAJOIE  
Soyez avisé qu'une demande en indemnité de relocation et dommages et avis d'audition portant le numéro 31 090303 101 6 concernant le logement situé au 3450 boul. Lasalle, Verdun, H4G 1Z3 a été déposé contre vous à la Régie du Logement.  
Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du Logement situé au 5199, Sherbrooke Est, Bureau 2095 Montréal (C) H1T 3X1. Numéro de téléphone 514-873-2245 ou 1-800-683-2245.  
Le 20 mai 2010

AVIS PUBLIC  
AVIS DONNÉ À :  
MÉLISSA LAJOIE  
Soyez avisé qu'une demande en indemnité de relocation et dommages et avis d'audition portant le numéro 31 090303 101 6 concernant le logement situé au 3450 boul. Lasalle, Verdun, H4G 1Z3 a été déposé contre vous à la Régie du Logement.  
Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du Logement situé au 5199, Sherbrooke Est, Bureau 2095 Montréal (C) H1T 3X1. Numéro de téléphone 514-873-2245 ou 1-800-683-2245.  
Le 20 mai 2010

AVIS PUBLIC  
AVIS DONNÉ À :  
MÉLISSA LAJOIE  
Soyez avisé qu'une demande en indemnité de relocation et dommages et avis d'audition portant le numéro 31 090303 101 6 concernant le logement situé au 3450 boul. Lasalle, Verdun, H4G 1Z3 a été déposé contre vous à la Régie du Logement.  
Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du Logement situé au 5199, Sherbrooke Est, Bureau 2095 Montréal (C) H1T 3X1. Numéro de téléphone 514-873-2245 ou 1-800-683-2245.  
Le 20 mai 2010

AVIS PUBLIC  
AVIS DONNÉ À :  
MÉLISSA LAJOIE  
Soyez avisé qu'une demande en indemnité de relocation et dommages et avis d'audition portant le numéro 31 090303 101 6 concernant le logement situé au 3450 boul. Lasalle, Verdun, H4G 1Z3 a été déposé contre vous à la Régie du Logement.  
Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du Logement situé au 5199, Sherbrooke Est, Bureau 2095 Montréal (C) H1T 3X1. Numéro de téléphone 514-873-2245 ou 1-800-683-2245.  
Le 20 mai 2010

AVIS PUBLIC  
AVIS DONNÉ À :  
MÉLISSA LAJOIE  
Soyez avisé qu'une demande en indemnité de relocation et dommages et avis d'audition portant le numéro 31 090303 101 6 concernant le logement situé au 3450 boul. Lasalle, Verdun, H4G 1Z3 a été déposé contre vous à la Régie du Logement.  
Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du Logement situé au 5199, Sherbrooke Est, Bureau 2095 Montréal (C) H1T 3X1. Numéro de téléphone 514-873-2245 ou 1-800-683-2245.  
Le 20 mai 2010

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES  
HEURES DE TOMBÉE  
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.  
Publications du lundi : Réservations avant 12 h 00 le vendredi  
Publications du mardi : Réservations avant 16 h 00 le vendredi  
Tél. : 514-985-3344  
Fax : 514-985-3340  
Sur Internet :  
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics  
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres  
Courriel :  
avisdev@ledevoir.com  
Étude Guillaume Thérberge, Huissiers de justice  
COUR DU QUÉBEC PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-22-167425-100 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL Partie demanderesse c. DANY AUBRY ET ALS Partie défenderesse  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à BAHIGE BADOURY De comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal "LE DEVOIR". Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 7 juillet 2010 à 9H00, en la salle 2.06 au Palais de justice de Montréal. Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe, à l'intention de BAHIGE BADOURY  
À Montréal, le 26 avril 2010  
MARIE-FRANCE DEVLIN  
Greffier adjoint, C.Q.  
Donnez. On peut faire plus encore.

## ÉCONOMIE

## LES PRÉVISIONS DE CROISSANCE

	2010		2011	
OCDE:	+2,7 %	(+1,9 %)	+2,8 %	(+2,5 %)
États-Unis:	+3,2 %	(+2,5 %)	+3,2 %	(+2,8 %)
Japon:	+3,0 %	(+1,8 %)	+2,0 %	(+2,0 %)
Zone euro:	+1,2 %	(+0,9 %)	+1,8 %	(+1,7 %)
Allemagne:	+1,9 %	(+1,4 %)	+2,1 %	(+1,9 %)
Royaume-Uni:	+1,3 %	(+1,2 %)	+2,5 %	(+2,2 %)
France:	+1,7 %	(+1,4 %)	+2,1 %	(+1,7 %)
Italie:	+1,1 %	(+1,1 %)	+1,5 %	(+1,5 %)
Espagne:	-0,2 %	(-0,3 %)	+0,9 %	(+0,9 %)
Portugal:	+1,0 %	(+0,8 %)	+0,8 %	(+1,5 %)
Grèce:	-3,7 %	(-0,7 %)	-2,5 %	(+1,6 %)
<b>Canada :</b>	<b>+3,6 %</b>	<b>(+2,0 %)</b>	<b>+3,2 %</b>	<b>(+3,0 %)</b>

Voici les prévisions de croissance pour 2010 et 2011 pour les principaux pays de l'OCDE. Les chiffres entre parenthèses sont ceux des précédentes prévisions établies par l'OCDE en novembre.

## CROISSANCE

SUITE DE LA PAGE B 1

avant de réaccélérer modestement en 2011. Les exportations seront freinées par la fermeté du dollar canadien, dont le taux de change a franchi récemment son niveau de parité avec la monnaie des États-Unis», expliquent les économistes.

Quoiqu'il en soit, le contraste est saisissant: en 2009, le PIB canadien devait reculer de 2,7 points, mais il a enregistré dans le dernier trimestre une «augmentation impressionnante» de 5 % (en rythme annualisé). Tout indique qu'il a connu un bond aussi «considérable» dans les premiers mois de 2010. L'OCDE attribue notamment cette situation à l'amélioration soutenue des conditions financières, au rebond de l'activité écono-

mique aux États-Unis, au renforcement de la confiance et «aux ambitieuses mesures de relance budgétaire et monétaire prises au Canada et à l'étranger».

Malgré ces bonnes nouvelles, met en garde le chef économiste de l'organisation Pier Carlo Padoan, «les risques entourant la reprise mondiale» sont «plus élevés aujourd'hui, en raison de l'instabilité des marchés de la dette souveraine». L'autre risque qui plane sur la reprise est, selon l'OCDE, la résurgence des «déséquilibres mondiaux» qui «recommencent à se creuser», du fait essentiellement de l'expansion de l'économie chinoise.

La Presse canadienne et l'Agence France-Presse

## L'Impériale veut changer l'image du « pétrole sale »

SUNNY FREEMAN

Toronto — Des pétrolières exploitant des sables bitumineux lancent une campagne pancanadienne de relations publiques pour faire part à la population de l'amélioration de leurs dossiers environnementaux, a indiqué hier le chef de la direction de la pétrolière Impériale. «Malheureusement, les améliorations que nous avons apportées ont été exclues du débat sur les sables bitumineux parce que nous, en tant qu'industrie, n'avons pas su transmettre notre histoire», a reconnu Bruce March.

L'Alberta jouit de la deuxième plus grande réserve pétrolière au monde — soit plus de 174 milliards de barils — derrière l'Arabie saoudite.

Les sables bitumineux ont fait l'objet de plusieurs critiques de la part d'écologistes, qui déplorent la quantité de gaz à effet de serre produite lors du raffinage, et sont de plus en plus un dossier délicat sur la scène politique américaine. En février 2009, lors de sa première visite au Canada, le président américain Barack Obama avait fait allusion à «l'imposante empreinte de carbone» imputable aux sables bitumineux.

D'autres législateurs aux États-Unis ont également manifesté leurs inquiétudes — en 2008, des maires ont adopté une résolution pressant les villes d'interdire l'usage d'essence dérivée des sables bitumineux dans les véhicules municipaux. De plus, deux géants du détail aux États-Unis ont promis de ne jamais acheter de carburant issu des sables bitumineux de l'Alberta, dans leur lutte contre les changements climatiques.

Mais M. March a déclaré à son auditoire du Toronto Board of Trade qu'il ne croyait pas que les Canadiens devaient choisir entre la sécurité énergétique, le bien-être économique et un environnement sain. «Ce n'est pas une question de noir ou blanc. Un environnement sain et une forte économie sont tous deux importants, et nous devrions tous nous attendre à rien de moins», a-t-il affirmé.

M. March a rappelé les efforts de son entreprise pour réduire sa consommation d'eau, de gaz

naturel et ses émissions de gaz à effet de serre. Mais jusqu'à maintenant, a-t-il ensuite admis, l'industrie a été incapable de bien communiquer ces réalisations au grand public. «Il n'y a pas de doute que des images de mines à ciel ouvert et de bassins de résidus miniers peuvent être puissantes. Mais l'issue finale est trop souvent oubliée dans les portraits sur le développement des sables bitumineux.»

M. March s'est présenté devant le Toronto Board of Trade dans le cadre d'une vaste campagne promotionnelle, à l'échelle du pays — incluant des messages publicitaires à la télévision et dans les journaux — afin de communiquer leurs objectifs environnementaux aux Canadiens et à la communauté internationale.

Les questions de protection environnementale liée à l'exploitation du pétrole retiennent particulièrement l'attention depuis l'explosion d'une plateforme pétrolière aux larges côtes de la Louisiane, le 20 avril, responsable d'un déversement quotidien de 757 000 litres de pétrole dans le golfe du Mexique. Plus tôt en mai, l'Impériale et deux autres pétrolières ont demandé à l'Office national de l'énergie de retarder une révision de ses politiques en matière de forage marin tant que les causes de ce déversement ne seront pas connues.

L'Impériale détient une participation de 25 % dans Syncrude Canada, le plus important développeur de sables bitumineux au monde, et a amorcé la construction de l'imposante mine de Kearl Lake, un projet évalué à 8 milliards au nord-est de Fort McMurray, en Alberta.

Par ailleurs, les actionnaires d'ExxonMobil, sa société mère, ont largement rejeté, hier, une résolution exigeant la publication d'un rapport sur les répercussions à long terme de ses activités de sables bitumineux. Lors de l'assemblée générale annuelle, à Dallas, seulement 26,4 % des actionnaires ont approuvé la résolution, que le conseil d'administration avait suggéré de rejeter.

La Presse canadienne

## MOLSON

«On s'en tient à ce qu'on connaît: la bière, le hockey et notre communauté»

— Geoff Molson

SUITE DE LA PAGE B 1

comme pour les entreprises brassicoles, qui souhaitent voir de beaux samedis après-midi. Pour les Canadiens, on souhaite toujours faire les séries et cette année, on a été chanceux d'atteindre ce niveau. Et nous sommes très contents des profits qui viennent avec. Mais je ne partagerai pas de détails à ce sujet.» Plusieurs spécialistes du secteur ont évoqué des profits de plus de deux millions de dollars pour chaque match disputé à Montréal.

Chose certaine, les «miracles» accomplis par le Bleu-blanc-rouge n'ont pas profité qu'aux seuls propriétaires de l'équipe, qui ont déboursé l'an dernier plus de 575 millions de dollars pour acquérir le club de hockey, le Centre Bell et le Groupe Spectacles Gillett.

«Tout Montréal et le Québec bénéficient du succès des Canadiens, a expliqué Geoff Molson. Les restaurants, les bars et les magasins des Canadiens sont tous chanceux. Et cette année, on a joué 19 matchs de séries, contre 4 en 2009. C'est 15 matchs de plus et c'est 15 soirées à Montréal dont tout le monde peut bénéficier.»

Mais malgré une saison très payante, les partisans peuvent déjà prévoir une légère hausse du prix des billets pour la prochaine saison. Le coût d'environ 80 % de ceux-ci devrait en effet croître de 3 %, selon ce qu'a fait savoir le président du Canadien, Pierre Boivin.

«Notre communauté»

Vantant l'attachement du brasseur pour le Québec, M. Molson a également assuré

la décision de racheter le CH à Georges Gillett était autant une décision d'affaires qu'un «investissement dans la communauté». Selon lui, l'entreprise brassicole fondée il y a maintenant 224 ans à Montréal tenait à «ramener l'équipe au Québec». «On s'en tient à ce qu'on connaît: la bière, le hockey et notre communauté», a-t-il lancé au cours d'une de ses rares apparitions publiques. Il a en outre assuré qu'il voyait cela comme un investissement «à long terme».

Quant à la venue éventuelle d'une équipe de hockey professionnelle à Québec, M. Molson a refusé de dire si cela serait positif ou négatif pour le club montréalais. Il n'a pas voulu dire non plus s'il y aurait un marché pour une équipe dans la Vieille Capitale. Mais il n'en a pas moins insisté pour rappeler le souvenir impérisable de la

rivalité entre Montréal et Québec. «Le plus important, c'est la compétition, et je me souviens de la compétition entre les Canadiens et les Nordiques, qui était incroyable.»

Ville passionnée de hockey, Montréal peut aussi être très impatiente lorsqu'elle voit son équipe perdre. Geoff Molson en est conscient. «Les attentes sont énormes et nous avons la responsabilité de livrer une équipe performante qui peut gagner [la coupe Stanley] chaque année, a-t-il admis. Mais il va y avoir des hauts et des bas et c'est notre responsabilité de gérer cela.»

Et outre l'épineuse question de savoir si Jaroslav Halak ou Carey Price seront de retour à Montréal pour la prochaine saison, M. Molson a réitéré les ambitions de croissance du géant brassicole, fondé en

1786. «Nous voulons devenir un des plus importants brasseurs du monde et nous regardons toujours pour des occasions de grandir», a-t-il assuré, sans plus de précision. Le plus important brasseur australien, Foster's, pourrait faire partie des plans de Molson. L'entreprise a annoncé mardi son intention de se départir de sa division viticole.

Par ailleurs, les propriétaires du club n'entendent pas mettre la main à la poche pour éponger une partie de la facture salée que Montréal devra payer pour les frais engendrés par la sécurité accrue rendue nécessaire au centre-ville les soirs de matchs. «Je ne pense pas que le Canadien ait une responsabilité», a laissé tomber Pierre Boivin.

Le Devoir

## AGENCE

SUITE DE LA PAGE B 1

de donner son propre avis sur la question. L'audition est prévue en janvier 2011. L'Alberta, qui s'oppose elle aussi au projet fédéral, a fait la même chose. Il est déjà arrivé que la Cour suprême et la Cour d'appel d'une province se prononcent sur le même sujet de façon assez rapprochée dans le temps.

«Par son entêtement à ne pas respecter les compétences provinciales en matière de propriété et de droits civils, le gouvernement fédéral est en train de diviser le pays», a dit le ministre des Finances, Raymond Bachand, en parlant aussi d'«invasion». «Il faut miser sur la coopération entre les provinces et non sur un système contrôlé par le gouvernement fédéral.»

Le premier ministre Jean Charest a lui aussi fait valoir qu'il s'agit d'une «compétence qui relève des provinces» et a insisté sur le fait que l'actuel régime de coordination entre les provinces, appelé régime de passeport, «fonctionne bien».

M. Charest a notamment lancé une flèche au ministre Flaherty, qui a présenté son projet en faisant référence aux scandales Earl Jones et Vincent Lacroix. «Prétendre qu'un événement comme Earl Jones ne se serait pas produit s'il y avait eu une commission nationale, c'est complètement à côté de la plaque», a dit le premier ministre.

Ottawa a indiqué que, s'il a soumis son projet à la Cour suprême pour un avis constitutionnel, c'est pour «offrir une certitude juridique aux provinces, aux territoires et aux participants du marché». La question précise qui a été soumise aux juges est celle-ci: «La proposition concernant une loi canadienne intitulée Loi sur les valeurs mobilières relève-t-elle de la compétence du Parlement du Canada?»

Le projet de loi du ministre Flaherty ajoute que «les bureaux de l'ACRVM répartis dans tout le Canada seraient au départ dotés de membres du personnel des organismes de réglementation provinciaux actuels afin d'assurer la continuité d'une part de l'expertise en matière de réglementation et d'autre part du service aux niveaux régional et local».

Au cours d'un entretien téléphonique, Jean St-Gelais, qui dirige l'Autorité des marchés financiers (AMF) à Québec, a dit que «nos pires craintes» semblent se concrétiser. «C'est un projet de loi de base qui ne contient aucune surprise, mais il est curieusement silencieux sur le sort réservé aux provinces qui refusent de participer.» LAMF, a-t-il dit, ne veut pas devenir «un gros bureau régional qui fait du "rubber-stamping"».

À Ottawa, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a estimé que le projet fédéral est «totalement inadmissible».

Avec la collaboration de Robert Dutrisac et Hélène Buzzeiti Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

## AVIS DE DÉCÈS

**I · N · D · E · X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

132  
CHALET

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE  
Chalet 4 saisons, 2 c.c.,  
Tout meublé. Bord du fleuve.  
Vue except. Magnifique terrain.  
418 863-6347

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC - BEAU 6 1/2 - 3 c.c.  
Ht-duplex, pr Hôpital Sacré-Coeur  
Non-fum. Pas d'animaux.  
Juillet. 1000\$ 514 577-9361

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CDN. AVENUE RIDGEWOOD  
Grands 1 1/2 et 3 1/2.  
Chauffé/eau chaude inclus.  
Contactez Kim. 514 710-7157

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

N.D.G. 6 1/2 haut duplex  
11/2 salle d'eau. Métro Vendôme.  
piste cyclable. Non-fumeur  
Pas d'animal. 1100\$ 514 488 3087

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT - Rue Bernard  
Très grand 5 1/2 ensoleillé.  
A/c. 3 électros. Bain tourb. Juillet.  
1550\$ chauffé. 514 278-3146

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO SHERBROOKE  
gr. 4 1/2, St-Denis/ Carré St-Louis,  
balcon, mur brique, 2 ch. fermées,  
les entrées. 900\$ 514-777-3246

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322  
Télécopieur: 514-985-3340  
petitesannonces@ledevoir.com  
Conditions de paiement : cartes de crédit

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

TÉTREAUTVILLE - 4 1/2  
Près tunnel H-Lafontaine  
Bus à la porte. A/c., 4 électros.  
RÉNOVATION SUPÉRIEURE :  
céramique, plancher terrazo.  
900\$. Poss. meublé : 1000\$  
Chauffé et éclairé. 514 945-1030

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VIEUX-LONGUEUIL PRÈS  
ST-CHARLES ET MÉTRO  
Converti 6 1/2 en 5 1/2 avec Walk-  
in, h-duplex, balcon, terrasse 24  
pieds plein sud, pl. bois, 1400\$  
chauffé, possibilité électros, pas  
d'animaux. 450-928-1987

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VILLE-MARIE. DUPLEX, gr 4 1/2  
Rénové à aire ouverte, 2 ch.,  
2 balcons, silavage + rangements  
au sous-sol, 925\$, libre juillet.  
514-297-7027

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

WESTMONT, AVE MELVILLE  
Grands 4 1/2 et 5 1/2.  
Chauffé/eau chaude inclus.  
Contactez Kim. 514-710-7157

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CONDOMINIUMS À LOUER

N.D.G., 4 1/2, spacieux, rénové,  
3 niveaux, pl. bois, 2 c.c., 2 s. de b.  
Équipé. Près métro Vendôme-train.  
1250\$. Libre : 514 266-5145

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

Boucherville, secteur recherché.  
1 1/2 s. de b., 2 c.c.+1. Garage.  
Long terme. 450 641-4090

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VERDUN. Loft à 5 min. du métro  
Intérieur fait à neuf, 1250 \$/se.  
à 10 min. de Châtelet en métro.  
1400\$/2 sem. ou 750\$/sem.  
(33) 1 40 30 09 14  
riouchristian@yahoo.com

160  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

HORS FRONTIÈRES EUROPE  
À LOUER

À PARIS  
Atelier meublé disp. en août  
Équipé, 2 c.c., ensoleillé,  
calme, entrée privée, jardin,  
sympathique quartier de Belleville,  
à 10 min. de Châtelet en métro.  
1400\$/2 sem. ou 750\$/sem.  
(33) 1 40 30 09 14  
riouchristian@yahoo.com

170  
HORS FRONTIÈRES EUROPE  
À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08  
T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin  
Semmois 514 272-1803

175  
MAISONS DE CAMPAGNE  
À LOUER

STE-BÉATRICE - LANAUDIÈRE  
Charmante petite maison en pierre.  
Bord d'une cascade et d'une forêt.  
Très tranquille.  
2 100\$ Août.  
Aussi à vendre : 144 500\$  
514 277-2856

176  
CHALET À LOUER

CHARLEVOIX - Ile-aux-Coudres  
Canadienne rénovée, tout confort  
et services. 7 pers. Accès mobilité  
réduite. 950\$/sem. 514-276-5899

301  
ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ARTS  
à vendre  
www.oeuvresdarta.com

164  
CONDOMINIUMS À LOUER

PROPRIÉTÉS À LOUER

Boucherville, secteur recherché.  
1 1/2 s. de b., 2 c.c.+1. Garage.  
Long terme. 450 641-4090

166  
LOFTS À LOUER

VERDUN. Loft à 5 min. du métro  
Intérieur fait à neuf, 1250 \$/se.  
à 10 min. de Châtelet en métro.  
1400\$/2 sem. ou 750\$/sem.  
(33) 1 40 30 09 14  
riouchristian@yahoo.com

170  
HORS FRONTIÈRES EUROPE  
À LOUER

À PARIS  
Atelier meublé disp. en août  
Équipé, 2 c.c., ensoleillé,  
calme, entrée privée, jardin,  
sympathique quartier de Belleville,  
à 10 min. de Châtelet en métro.  
1400\$/2 sem. ou 750\$/sem.  
(33) 1 40 30 09 14  
riouchristian@yahoo.com

307  
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"  
acheté à domicile livres de qualité  
en tout genre. 514 914-2142  
4487 de la Roche-Mt-Royal

562  
PEINTRE, PEINTURE

PEINTRE D'EXPÉRIENCE:  
peinture, joints et plâtre.  
Travail propre et de qualité.  
Licence RBQ. Guy 514-554-2915

575  
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS  
BRETON-SAVARD  
Emballage - Entreposage - Pianos.  
Assurances compl. Estim. gratuite.  
www.breton-savard.com  
514 254-1447

562  
PEINTRE, PEINTURE

PEINTRE D'EXPÉRIENCE:  
peinture, joints et plâtre.  
Travail propre et de qualité.  
Licence RBQ. Guy 514-554-2915

575  
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS  
BRETON-SAVARD  
Emballage - Entreposage - Pianos.  
Assurances compl. Estim. gratuite.  
www.breton-savard.com  
514 254-1447

667  
MOTOCYCLETTES

SCOOTER YAMAHA VINO 125  
Bourgogne, 2005  
385 km (comme neuf)  
2 400\$ 514 232-7687

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

695  
AUTOMOBILES

WESTFALIA - 1989  
Manuelle, en bon état.  
À louer en juin. 514 277-2856

Le mémoriel

Le Mémoriel  
1855, rue Du Havre  
Montréal Qc H2K 2X4  
Tél.: 514 525-1149  
Téloc.: 514 525-7999  
necrologie@lememoriel.com

LOGEMENT  
À LOUER

PROMOTION 24 JOURS  
45 %\*  
de rabais

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

PUBLIEZ DANS

& Charme  
prestige

et obtenez deux annonces  
encadrées pour seulement  
55 \$\*  
de plus

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

LOGEMENT  
À LOUER

PROMOTION 24 JOURS  
45 %\*  
de rabais

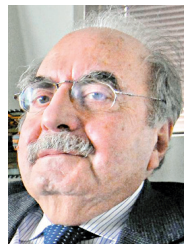


CULTURE

EN BREF

Un prix pour Naïm Kattan

Notre collaborateur Naïm Kattan vient de se voir décerner le prix Jasmin d'argent dans la ville d'Agén en France. Ce prix de la francophonie, placé sous la présidence de Patrick Poivre d'Arvor, lui a été décerné cette semaine. Dans son discours, le journaliste Poivre d'Arvor a fait état de l'œuvre de Naïm Kattan et le poète Salah Stétié a lu un poème composé en son honneur. Le maire d'Agén, Dionis du Séjour, en a profité pour rappeler l'importance du Québec au sein de la francophonie et de la place qu'y occupe Naïm Kattan. — *Le Devoir*



Naïm Kattan

discours, le journaliste Poivre d'Arvor a fait état de l'œuvre de Naïm Kattan et le poète Salah Stétié a lu un poème composé en son honneur. Le maire d'Agén, Dionis du Séjour, en a profité pour rappeler l'importance du Québec au sein de la francophonie et de la place qu'y occupe Naïm Kattan. — *Le Devoir*

Festival classique dans les Hautes-Laurentides

Le 12<sup>e</sup> festival, qui se tiendra du 19 juin au 21 août 2010 dans dix municipalités des Hautes-Laurentides, de Saint-Faustin-Lac-Carré à Ferme-Neuve, en passant par Mont-Tremblant, Nominique et Mont-Laurier, accueillera notamment l'orchestre de tambours japonais Arashi Daiko, l'Orchestre national des jeunes du Canada, Daniel Lavoie associé à l'Orchestre de la Rouge de Nominique. www.concertshauts-laurentides.com — *Le Devoir*

Sonic Youth à Osheaga

Sonic Youth, qui a joué un rôle clef dans le mouvement rock alternatif, célébrera le cinquième anniversaire d'Osheaga. Après avoir participé au festival inaugural de 2006, le groupe revient y donner son seul spectacle en sol canadien. La formation née en 1980 compte encore les membres originaux Thurston Moore, Kim Gordon et Lee Ranaldo en plus de Steve Shelley et Mark Ibold, ex-membre du groupe Pavement. Sonic Youth s'est démarqué de la scène artistique et musicale new-yorkaise pour la manière avec laquelle il modifiait les guitares afin d'en altérer le timbre. Leur participation à Lollapalooza en 1995 et à l'émission *The Simpsons* leur a assuré une place de choix dans la culture populaire. — *Le Devoir*

DANSE

Les cœurs saignants d'O Vertigo

Plongée au cœur du cœur: pour la nouvelle création d'O Vertigo, présentée au Festival TransAmériques, la chorégraphe Ginette Laurin se consacre au moteur de la machine humaine. Huit danseurs creusent dans *Onde de choc* l'organe vital numéro un. Entrevue avec la chorégraphe et regard sur une répétition.

CATHERINE LALONDE

« Je trouvais le sujet du cœur très évocateur, dit Ginette Laurin. Un cardiologue m'a dit que le battement cardiaque qui se propage dans l'aorte s'appelle l'onde de choc. » D'où le titre. Et d'où l'idée d'utiliser les palpitations du myocarde. « On a travaillé le son qui vient de l'intérieur du corps, le son généré par le corps, la musique électroacoustique de Martin Messier et la musique instrumentale [de Michael Nyman, le compositeur du film de Jane Campion *La Leçon de piano*], le tout lié de façon dynamique. »

En arrière-scène, une grande boîte blanche fait caisse de résonance et amplifie les pas, le frottement des tissus et des corps au sol. De longs stéthoscopes intensifient le tam-tam des palpitations et ce rythme scande la gestuelle. Au mur, une boîte de lumière blanche découpe les hauts par corps. Elle permet par scintillements, vibrations et ondulements d'illustrer les variations d'intensité des danseurs.

États d'être et d'âme

« L'aspect visuel a toujours été

important pour moi, poursuit la chorégraphe. *Onde de choc* est de la même lignée que *Luna*, *Passare ou Déluge*. *Onde de choc* est très physique, on y ausculte les états d'être et d'âme. Les danseurs y jouent avec l'épuisement. J'avais peur qu'ils paniquent, dans les plateaux de fatigue, en entendant les battements de leur cœur. Mais c'est l'inverse, c'est calme. Le cœur sonne différemment chez chacun — *Chi Long* a un souffle au cœur, par exemple, le son est beaucoup plus grave. » Laurin défie ici le cardio de ses danseurs. L'épuisement est cherché à travers les duos, la vitesse, les grandes courses sur le plateau et alterne avec une danse imagée, déployée autour de l'atout cœur. Une danse qui utilise alors les évocations des mains, du souffle et des visages. Les vieux de la vieille verront dans *Onde de choc* des échos de répertoire. Le plancher résonnant rappelle la pente du *JOE* de Jean-Pierre Perreault. L'amplification des battements cardiaques, *Infante*, c'est *destroy* de La La La Human Steps. Laurin met ces éléments à sa sauce, sans redite.



Les danseurs Marianne Gignac-Girard et Robert Meilleur dans *Onde de choc*, de Ginette Laurin.

Le cœur d'O Vertigo

*Le Devoir* s'est glissé il y a dix jours en répétition. *Onde de choc* y posait déjà une saillante question. Qu'est-ce que le cœur d'O Vertigo? semble demander la pièce. Sont-ce ces duos ficelés, ces portés flottants? Cette dépense énergétique et cette rapidité typiques? Ces visages qui surlignent l'émotion? Ou ces moments plus simples, grands pliés, main au cœur, où une profonde écoute prend le dessus

sur toute démonstration?

Qu'est-ce qui différencie le style d'un tic d'auteur? semble demander la pièce. Ces expressions démontrées dans les mains et les yeux plutôt qu'an-crées, ces courses sur place re-revues chez Laurin, style ou tics? Et cette nouvelle saveur, plus méditative, plus grave mais aussi plus subtile, intime, moins attendue? Chose certaine, Laurin, solidement épaulée par ses interprètes, se pose comme

créatrice de foutues belles questions, essentielles pour une compagnie qui a 26 ans bien sonnés. Des questions de cœur.

Collaboratrice du Devoir

■ Le FTA présente *Onde de choc*, avec Marianne Gignac-Girard, Rémi Laurin-Ouellet, Chi Long, Robert Meilleur, James Phillips, Gillian Seaward-Boone, Audrey Thibodeau, Wen-Shuan Yang. À l'Usine C, du 28 au 30 mai.

THÉÂTRE

La dictature du paraître

LE MOCHE

Texte: Marius von Mayenburg. Traduction de l'allemand: Hélène Mauler et René Zahnd. Mise en scène: Gaëtan Paré. Une production du Théâtre de la Pacotille présentée à l'Espace 4001 (4001, rue Berri, à Montréal) jusqu'au 5 juin.

ALEXANDRE CADIEUX

Qu'un metteur en scène de la relève s'intéresse aux écritures européennes contemporaines (Hervé Blutsch, Heiner Müller et maintenant Marius von Mayenburg), on ne s'en plaindra certainement pas. Avec *Le Moché*, présentée à l'Espace 4001, Gaëtan Paré laisse percevoir l'empreinte d'une démarche et d'une esthétique qui lui seraient propres, même si son travail concentre ici toute la lumière sur un seul aspect d'un texte percutant et multicoche.

L'ingénieur Lette (Sébastien Dodge, toujours à l'aise dans ce genre d'univers plutôt absurde) ne présentera pas sa dernière innovation au prochain congrès: il est moche, apprend-il à 30 ans passés. Remodelé par la chirurgie esthétique, il connaît ensuite le succès au travail comme avec la gent féminine. Sa renommée s'avère telle que bientôt, tous veulent lui ressembler... et y parviennent grâce aux bons soins d'un chirurgien peu scrupuleux. Bientôt, le patron comme la femme de Lette ne font plus la différence entre lui et ses multiples clones.

La mise en scène de Paré s'attarde à illustrer la relativité du «beau». Un parti pris qui se lit d'abord et avant tout dans les costumes que signe Linda Brunelle: agencements impossibles entre les styles, les époques et les couleurs, particulièrement dans le cas du patron Scheffler (Yannick Chapdelaine, qui incarne également le chirurgien) qui se voit de plus affublé d'une moustache et d'une coupe de cheveux en brosse, accentuant ainsi les contrastes. Différents sièges aux designs démodés et des mélodies pure guimauve complètent une esthétique rococo qui souligne à quel point la beauté et le bon goût sont choses dictées par des normes en constante mutation...

Ce qui, sans être oblitéré complètement, reste plutôt en plan dans cette production, c'est la thématique de l'atomisation de l'individu qui, soumis à la tyrannie du «correspondant s'il veut se réaliser», finit par devenir interchangeable dans la société et aliéné dans son propre corps. Ce constat prend notamment forme dans le texte de von Mayenburg par la proposition que chaque acteur joue plusieurs personnages. Si Chapdelaine, Jean-Moïse Martin et Véronique Rodrigue s'acquittent assez bien de cette tâche de caméléon, le spectacle du Théâtre de la Pacotille insiste peu sur cette dissolution de l'être qui m'apparaît plus tragique que la dictature du paraître.

Collaborateur du Devoir

Spectacles extérieurs

Les FrancoFolies lancent une «opération solidarité»

Les organisateurs des FrancoFolies de Montréal ont lancé une «opération solidarité», afin de pallier un «soudain manque à gagner de l'ordre de plus d'un million de dollars».

Le gouvernement fédéral a en effet retiré au festival, plus de tout ce mois-ci, une subvention de 1,5 million de dollars. Cette somme représentait 15 % du budget de 10 millions de l'événement.

L'organisation affirme avoir dû reporter certains projets et spectacles à l'an prochain, couper dans le budget de marketing touristique, rationaliser les dépenses de production et de logistique, mais assure ne pas avoir «mis la programmation en péril».

L'opération de solidarité «Fou des Francos» a plutôt été lancée. Ainsi, les festivaliers et amateurs de musique francophone seront invités à faire un don à l'événement. Pour toute

contribution volontaire de 5 \$ ou plus, un bracelet aux couleurs des Francos sera remis.

La totalité des fonds ainsi recueillis servira au financement des spectacles extérieurs gratuits des FrancoFolies, la plupart des commanditaires de l'événement ayant

accepté de s'occuper des coûts relatifs à la réalisation de l'ensemble de l'opération.

Les bracelets de solidarité sont disponibles dès aujourd'hui, notamment à la Maison du Festival et au Métropolis. Ils seront également offerts sur le site pendant l'événement. Les dons en ligne sont aussi possibles sur [www.francofolies.com](http://www.francofolies.com).

La programmation extérieure du festival sera dévoilée le 31 mai. Les 22<sup>e</sup> FrancoFolies de Montréal se tiendront du 10 au 19 juin.

La Presse canadienne



À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal		Des squelettes dans le placard	Un gars, une fille	Perdus / Dr Linus		Bons baisers de France / Roch Voisine		Le Téléjournal		La zone	Des kwis et des hommes	
TVA	TVA Nouvelles	Sucré salé	Par-dessus le marché	Histoires de filles	LA FILLE DU NEW JERSEY (2004) avec George Carlin, Liv Tyler, Ben Affleck				TVA Nouvelles	22h45 Sucré salé	23h15 MOMENTS D'ANGOISSE (2003) avec Bryan Brown, Bug Hall, Candice Bergen		
TQ	Kaboom! / Père et fils	Tactik / Sous pression	Tactik / Pris en sandwich!	La vie en vert	Une pitulle, une p'tite granule		DETENTION SECRETE (2007) avec Streep, Reese Witherspoon		avec Omar Metwally, Meryl Streep, Reese Witherspoon		23h05 Les moquettes coquettes / Edith Cochrane	0h15 Période de questions	
V	La guerre des clans	Atomes crochus	Mon oncle Charlie	Maxim Lapiere	VAGUE MEURTRIERE (2007) avec Angus MacFadyen, Karine Vanasse, Bruce McDonald				L'attaque à 5		Call TV		
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes	Grands Reportages	Le Téléjournal				RDI économie	Le National	Le Téléjournal	24 heures	
TV5	17h50 Champion	Journal FR	Horizons: Volcans du monde	Complément d'enquête		21h40 Géopolit			Dieu a-t-il quitté l'Afrique?		23h35 Reportage	0h20 L'invité	
D	Compl. fou	Compl. fou	Légendes Urbaines	Enfants médiums	Cigarette mon amie	Destruction	Destruction		Eaux troubles du crime		Dévoré vivant	Cinéma	
VIE	Espace d'été	Petites per.	Aïroldi maison	Maitre chez soi	Colocs.TV	On a échangé nos mères	Rock N' Road		Idées-gardeur		Maison Sarah	SOUS LE COUVERT DE LA LOI	
MP	17h30 Palmars		L'univers M+	M.Net	Colocs.TV	Plus riche que toi	Génération 90 / 1994		Top Modèle		Top Modèle	Décompte M+	
MX	L'index québécois	Au-delà gloire	Top5.Musimax.com	Anglo Grenade?	Grenade?	Dans le trouble	Famille parfaite		Affaires de stars		Les années / Donald Lautrec	Clips	
VRAK TV	Le Loup-garou	Galaxie près	Les Simpson	Johnny Test	Les hybrides	Stoked	Boxe - Arreola c.s Adamek, Angulo c. Julio		70	Changeament	FrankGirard	VRAK la vie	Hors d'ondes
TFE	Sports 30	L'intrépide	Images/sec.	Passion maisons	Quelle famille!	Rumeurs	Cinq jours		American Dad	South Park	Les Simpson	American Dad	Star Wars
RDS	A vos marteaux	La terreur passe	Les experts	L.A.: Enquêtes prioritaires	Ca s'branche	Comment.fait	Life on Mars / La fin du voyage		Bones / Beauté fatale	Painkiller Jane	The Guard: brigade maritime	Les stupéfiants	Poker
HISTORIA	La porte d'Atlantis / Las Vegas		Les réussites du Québec	Droit de savoir / Capharnaüm	Le temps d'un week-end	Le retour de K2000	Planète Terre.TV		Au coeur du cinéma québécois		Ces pays où les	Le MUSEE DE LA LOUPE	Show Business
ARTV	Midis littéraires	Enfants à bord	Hissez les voiles!	Le temps d'un week-end	Le temps d'un week-end	La grande soif / Volt	MILOU EN MAI (1990) avec Miou-Miou, Michel Piccoli		Aventuras Panama		Les nouveaux explorateurs	Soleil tout	
SERIES+	18h05 LES NAUFRAGES DU 747 (1977) Jack Lemmon.	19h20 LA BELLE PERSONNE (2008) Louis Garrel.	19h20 LA BELLE PERSONNE (2008) Louis Garrel.	Ces bois dont...	Femmes	Alméria, ciné	De Douarnenez à Saint-Nazaire		Cathedral Rock	Maisons Brésil	Chute du mur		
ZTELE	17h00 Comme tu veux	19h20 LA BELLE PERSONNE (2008) Louis Garrel.	19h20 LA BELLE PERSONNE (2008) Louis Garrel.	Place des Arts	Place des Arts	ICI et là	LeZarts: Studio Mémoire P		ICI et là		Chute du mur		
C. SAVOIR	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
EVASION	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
TFO	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
Cinéma	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
Secran	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
Planète	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
VOX	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
CBC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
CTV (Com.)	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News	Coronation St.	22 Minutes	fr laugh gag	Access H.	The Nature of Things	The Mentalist / Bleeding Heart		The Hour		Ghost		
ABC	17h00 News												

# CULTURE

Vente de l'orgue du Très-Saint-Nom-de-Jésus

## « Impensable! » clame le titulaire du grand orgue de Notre-Dame de Paris

ISABELLE PARÉ

Le très réputé organiste Olivier Latry, titulaire du grand orgue de la cathédrale Notre-Dame de Paris, juge «*inimaginable*» le sort réservé à l'orgue Casavant de l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus (TSNJ), qui risque d'être vendu au plus offrant faute d'intérêt de la part du ministère de la Culture.

Contacté à Paris par *Le Devoir*, le musicien, qui connaît très bien l'instrument et l'église pour y avoir donné quelques concerts et enseigné à maintes reprises, se dit stupéfait du désintérêt manifesté par les plus hauts responsables du patrimoine québécois envers un instrument «*unique en son genre*».

Mardi, la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, s'est montrée prête à étudier un projet de recyclage de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, mais refuse toujours de débloquer des fonds d'urgence pour assurer la sauvegarde de l'orgue et du bâtiment à court terme.

«*Je crains le pire. Laisser un tel patrimoine partir, se priver d'un tel instrument, c'est inimaginable!*» a soutenu M. Latry, un des spécialistes du domaine, appelé à conseiller la Commission des orgues du ministère de la Culture de la France. M. Latry a même été choisi par l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) pour le conseiller dans le choix de l'orgue qui complètera un jour la future salle de concert.

### Un instrument unique

«*La première chose qui m'intéresse, c'est qu'on se désintéresse d'un instrument dans lequel on a investi tant d'argent*», a soutenu M. Latry, qui est venu régulièrement à Montréal ces dernières années pour enseigner aux étudiants qui poursuivent leur formation d'organiste à l'Université McGill.

Pour y avoir joué dans le cadre du festival Orgue et couleurs, M. Latry définit l'orgue du TSNJ comme un instrument unique, non seulement en raison de sa riche palette sonore, mais de sa facture en deux morceaux. Déménager l'instrument colossal pour le vendre annoncerait probablement la fin de sa sonorité exceptionnelle, déplo-



Depuis 1985, Olivier Latry est organiste titulaire du grand orgue de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

re-t-il. «*On pense que d'acheter un orgue ancien permet de faire des économies. Mais monter et démonter un orgue est très cher. D'ailleurs, je ne crois pas qu'acheter un orgue d'occasion soit une si bonne idée. C'est comme transporter une tribu aborigène et l'implanter à Times Square*», a-t-il commenté.

En France, la vente d'un orgue similaire serait tout simplement impossible, affirme Olivier Latry. La Commission nationale des monuments historiques, qui veille sur le riche patrimoine français, comporte sept comités, dont un se dévoue entièrement à la protection des orgues historiques.

Tous les orgues de facture ancienne, et même certains orgues modernes, sont classés, de telle sorte qu'il est non seulement interdit de les vendre, de les modifier ou de les expatrier, mais aussi de les déplacer à l'intérieur même d'une église, assure le titulaire du grand orgue de Paris. «*Les orgues qui comportent du matériel ancien*

*sont classés. Ce serait impensable de vendre un instrument classé*», dit-il, surpris qu'il en soit autrement au Québec.

Tous les projets de restauration d'un instrument ancien doivent être scrutés à la loupe et approuvés par la Commission des orgues avant d'être entrepris.

Désolé du sort réservé à l'instrument de l'église du TSNJ, celui qui a codirigé le dernier projet de restauration des grandes orgues de Paris estime qu'il faudrait à tout le moins préserver l'orgue dans son état actuel avant de trouver les fonds nécessaires pour restaurer l'église qui l'abrite. «*Il ne faut pas plonger dans l'irréversible. Il faut laisser aux générations futures la possibilité d'avoir tous les choix*», croit-il.

À Notre-Dame de Paris, l'orgue, qui compte cinq claviers et 8000 tuyaux — dont certains rares éléments datent du Moyen Âge —, a fait l'objet de multiples restaurations au fil des siècles. La dernière restauration complète du plus célèbre

orgue au monde date de 1992. En fin de compte, explique M. Latry, il a été choisi de restaurer l'instrument d'une façon «*qui permette de revenir un jour à la configuration ancienne*».

Olivier Vernet, organiste et titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Monaco, a lui aussi eu l'occasion de parcourir les claviers de l'orgue du TSNJ, à l'occasion d'un concerto pour orgue et piano de Franz Liszt livré à l'occasion du festival Orgue et couleurs.

«*C'est vraiment un instrument qui se distingue de celui de la basilique Notre-Dame et de Marie-Reine-du-Monde. J'ai joué sur plusieurs orgues Casavant au Canada et aux États-Unis, mais à Très-Saint-Nom-de-Jésus, il y a une harmonisation très réussie*», a commenté M. Vernet, joint à Monaco.

### Déménagement impossible

Le musicien confirme lui aussi qu'un tel instrument ferait d'emblée l'objet d'un classement dans l'Hexagone. «*On ne pourrait surtout pas le vendre, ni le déplacer sans l'avis d'experts*», souligne-t-il. En France, dit-il, tous les instruments du XVIII<sup>e</sup> siècle sont protégés, de même que la plupart de ceux du XIX<sup>e</sup> siècle, et plusieurs du XX<sup>e</sup> siècle. «*On a même classé un orgue de 1960 construit par Robert Boisseau, car c'était une facture qui a marqué son époque*», affirme-t-il.

Dans tous les débats qui ont entouré le sort de l'orgue du TSNJ, l'éventualité de son déménagement dans la future salle de concert de l'OSM a été évoquée à quelques reprises. Une hypothèse qu'il vaudrait mieux abandonner, estiment les deux experts consultés par *Le Devoir*, compte tenu de la taille de la nouvelle salle et de son acoustique totalement différente de celle de l'église.

«*Un orgue est construit pour un lieu. Une salle de concert a une acoustique très difficile et les priorités et les fonctionnalités d'un orgue d'orchestre ne correspondent pas du tout à celle de l'orgue du TSNJ*», pense Olivier Latry. «*À mon avis, cette idée est nulle et non avenue*», soutient celui qui conseille l'OSM dans ce dossier.

*Le Devoir*



Une scène de *Yes Sir! Madame...*, de Robert Morin (fiction, 16mm et vidéo, 75 minutes, couleur, 1994)

## V pour vitrine vidéo

Vithèque offre une nouvelle plateforme Web aux créateurs vidéo indépendants

FRÉDÉRIQUE DOYON

Vidéographe lance Vithèque ([www.vitheque.com](http://www.vitheque.com)), une nouvelle plateforme de diffusion, de création et d'achat de vidéos indépendants. Un genre de YouTube, version raffinée, pour les créateurs québécois, les professionnels du milieu et le public.

Fiction, documentaire, animation, vidéo d'art et de danse: tous les genres et leurs auteurs s'y retrouvent consignés, documentés, les œuvres prêtes à être visionnées, téléchargées ou achetées (à partir de 0,99 \$ le court métrage de 5-10 minutes). *Yes Sir! Madame...* de Robert Morin côtoie *Les Négatifs de Norman McLaren* de Marie-Josée Saint-Pierre, étoile montante de l'animation, et d'autres petits bijoux qu'on ne voit souvent que dans les galeries ou les musées.

«*C'est LA vitrine des indépendants*, explique un *Devoir* Lauraine André G., directrice du projet, en ligne dès demain. *La différence avec les autres types de plateformes, c'est qu'on ne peut déposer directement des images sans être inscrit comme professionnel. Il y a des jurys qui sélectionnent les œuvres, et une grande importance est donnée à la protection des droits d'auteurs.*»

Trois programmeurs (Nicole Gingras, Claire Valade et Sylvie Roy) ont sélectionné

les titres de ce premier catalogue signé Vidéographe. Pour l'instant, quelque 300 œuvres sont entièrement accessibles aux internautes, plus une centaine d'autres acquisitions récentes dont le visionnement est réservé aux professionnels du milieu.

En juillet, 200 nouveaux titres y feront leur entrée, pour éventuellement atteindre le nombre de 1500 œuvres au total. Et ce n'est là qu'un premier catalogue. «*Vithèque est fait pour accueillir tous les catalogues des indépendants*», souligne Mme André G. D'autres producteurs souhaitent déjà y intégrer leur corpus d'œuvres.

La section actualités évoluera au quotidien. Les programmeurs proposent aussi leurs coups de cœur du mois et des parcours commentés (anthologie documentaire, portrait documentaire, art vidéo sur le corps, etc.) pour se familiariser avec le catalogue. Des troupes pédagogiques sont aussi offertes aux institutions.

Le site [www.vitheque.com](http://www.vitheque.com) sera lancé officiellement demain à la SAT lors d'un happening regroupant arts vidéo et arts vivants, en présence des artistes coups de cœur Robert Morin, Nathalie Bujold et Marie-Josée Saint-Pierre. D'autres artistes offriront des performances en direct.

*Le Devoir*

Ouverture du 11<sup>e</sup> Marché de la poésie

## À la rencontre de Louise Warren

CAROLINE MONTPETIT

Louise Warren publiait ce printemps *Attachements. Observation d'une bibliothèque*, aux éditions de l'Hexagone, où elle partageait avec le lecteur, cet inconnu, son expérience de lectures et de la lecture.

À partir d'aujourd'hui, elle est également invitée d'honneur du 11<sup>e</sup> Marché de la poésie de Montréal, qui donne son coup d'envoi ce matin avec le dévoilement d'une plaque en l'honneur de Gaston Miron, sur la rue Saint-André, et avec une séance de lecture de poésie pour les tout-petits avec Jennifer Couelle, à la Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal. Ce samedi, le Marché tiendra une nouvelle Nuit de la poésie, qui débutera à 21h au Cabaret du Musée Juste pour rire du boulevard Saint-Laurent.

«*J'ai toujours été à l'aise avec la poésie*, dit Louise Warren en entrevue. *On dirait que c'est écrit pour moi. Je suis une parfaite lectrice de poésie. Je me laisse facilement imprégner, parce que je ne crains pas l'énigme, ce que je ne comprends pas, ce que je ne connais pas.*»

Le lendemain de la Nuit de la poésie du Marché, Louise Warren a organisé un événement pour célébrer le centenaire du premier recueil de poésie québécoise écrit par une femme. Il s'agit de *Fleurs sauvages*, de Léonise Valois, publié aux éditions Beauchemin en 1910. C'est une œuvre que Louise Warren connaît bien, puisqu'elle a

consacré un essai à Léonise Valois, dont elle est aussi l'arrière-petite-nièce. Léonise Valois était aussi journaliste, signant des textes dans *Le Monde illustré*, où Nelligan a aussi publié des poèmes, et dans *La Terre de chez nous*. Elle prenait, explique Louise Warren, position sur le droit des femmes de toucher un héritage, et n'avait pas peur d'utiliser le mot «*féminisme*». Quant au mot «*poète*», elle aimait aussi l'utiliser pour se désigner, elle qui s'était mis sa famille à dos en publiant son premier recueil.

«*Il fallait que les femmes soient plus réservées*», explique-t-elle. Écrire, et surtout publier signifiait, à l'inverse, attirer l'attention, exposer ses sentiments...

Dans son essai *Attachements. Observation d'une bibliothèque*, Louise Warren raconte sa fréquentation de différents poètes, d'ici et d'ailleurs, de Fernand Ouellette à Antonio Porcha, en passant par Jean-Paul Daoust ou Fabienne Courtade. Elle cite aussi un essai de Jacques Dupin, *Eclisse*, dans lequel il est beaucoup question de poésie. «*La poésie n'a aucun besoin d'être vendable, d'être lisible. Elle se contente de peu, et de moins encore. Elle vit de rien. [...] Pourtant, elle s'adresse à quelqu'un. À un lecteur inconnu. À l'inconnu de tout lecteur*», écrit-il.

Ce lecteur, encore inconnu, est donc convié au Marché de la poésie jusqu'à dimanche.

*Le Devoir*

■ [www.maisondelaepoésie.qc.ca](http://www.maisondelaepoésie.qc.ca)

SAINT-JEAN

## Le spectacle sera exclusivement en français

LIA LÈVESQUE

Le spectacle de la Saint-Jean, au parc Maisonneuve à Montréal, le 24 juin, sera «*exclusivement en français*» et honore les grands classiques de la chanson québécoise, en plus de rassembler des artistes de toutes les générations, de Marie-Mai à Paul Piché.

Le Comité de la Fête nationale de Montréal a présenté les activités de la Saint-Jean, hier, soit le Défilé des géants, l'animation pour la famille au parc Maisonneuve et le traditionnel grand spectacle animé par Guy A. Lepage.

Le grand spectacle réunira Paul Piché, Luck Mervil, Marie-Mai, Jonas, Dubmatique, Yann Perreau, Les Trois Accords, Dumas et les Porn Flakes. Dubmatique et Les Tireux d'roches offriront chacun une prestation avant le grand spectacle de la Fête nationale.

Des artistes rendront hommage à deux disparus de la chanson québécoise: Gerry Boulet et Dédé Fortin.

Le texte patriotique de la Saint-Jean sera récité par Marie-Elaine Thibert et Marc Béland.

En présentant les grandes lignes, l'animateur Guy A. Lepage a lui-même souligné que le spectacle serait seulement en français et qu'il trouvait cela important en cette célébration de la Saint-Jean-Baptiste. Une controverse avait été soulevée, l'année dernière, par la présence annoncée de deux groupes anglophones, Lake of Stew et

Blodshot Bill, dans un parc du quartier très francophone de Rosemont, à Montréal.

M. Lepage a fait référence aux dernières projections statistiques plutôt négatives sur la présence du français à Montréal.

«*Le spectacle que vous allez entendre le 24 juin se fera exclusivement en français*», a-t-il lancé, sous les applaudissements de la salle.

«*Je me permettrai un commentaire personnel: je suis d'autant plus d'accord avec ça qu'il y a un sondage qui est sorti récemment qui disait qu'en 2016, Montréal ne serait plus une ville à majorité francophone. Montréal est la deuxième ville francophone la plus importante au monde après Paris, alors ce serait le "fun" que la deuxième ville francophone la plus importante au monde le demeure*», a commenté M. Lepage.

Le grand spectacle débutera à 21h. Il sera diffusé en différé, à compter de 21h30, sur les ondes de la télévision de Radio-Canada, du réseau Rythme FM et de la radio satellite Sirius.

Luc Savard, directeur général du Comité de la fête, a reconnu que «*ce ne sont pas, ces jours-ci, des temps faciles pour ce qui est du financement des activités*». Le problème n'est pas propre à la Fête nationale, a-t-il expliqué en entrevue, mais est dû au fait que les entreprises privées ont éprouvé davantage de difficultés durant la récession et hésitent donc à s'engager auprès d'un festival ou d'une fête.

*La Presse canadienne*

**FTA**  
FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES  
27 MAI AU 12 JUIN - MONTRÉAL

**DÈS CE SOIR**

**NEARLY 90<sup>2</sup>**  
MERCÉ CUNNINGHAM > NEW YORK  
Place des Arts - Théâtre Maisonneuve > 27, 28 mai

**DÈS DEMAIN**

**TRAGÉDIES ROMAINES**  
WILLIAM SHAKESPEARE + IVO VAN HOVE > AMSTERDAM  
Monument-National > 28, 29, 30 mai

**DÈS DEMAIN**

**ONDE DE CHOC**  
GINETTE LAURIN > MONTRÉAL > Usine C > 28, 29, 30 mai

**LE POULS DE LA CRÉATION CONTEMPORAINE INTERNATIONALE**  
 > plus de 25 spectacles  
 514 844-3822 / 1-866-984-3822  
[fta.qc.ca](http://fta.qc.ca) +VIDÉOS +PHOTOS

514-790-1245  
 1-800-361-4595  
 ADMISSION.COM